



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

grippe

Question écrite n° 66149

### Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les demandes de la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) pour éviter la propagation de la grippe A dans les établissements scolaires. Si la volonté du ministère de la santé et du ministère de l'éducation nationale est bien d'enrayer la propagation de la grippe A par les campagnes de vaccination qui débutent dans les établissements scolaires, il lui demande s'il ne serait pas opportun de proposer dans le même temps cette vaccination à tous les personnels adultes qui travaillent dans les établissements où elle a lieu.

### Texte de la réponse

L'invitation à la vaccination contre le virus A (H1NI) s'est faite selon un ordre de priorité déterminé, sur des critères essentiellement sanitaires, par le haut conseil de la santé publique. C'est sur ce fondement que la vaccination a été proposée précocement, dès novembre aux enfants en âge scolaire. Une nouvelle campagne de vaccination contre la grippe A (H1NI) a été lancée le 4 janvier 2010 pour les personnels des écoles, collèges et lycées qui souhaitent se faire vacciner, ainsi que pour les collégiens et lycéens qui le voudraient également et ne l'auraient pas fait fin 2009. Cette campagne concerne tous les personnels des écoles et des établissements scolaires publics et privés sous contrat, quel que soit leur statut, ainsi que ceux des services académiques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Georges Tron](#)

**Circonscription :** Essonne (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66149

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 8 décembre 2009, page 11645

**Réponse publiée le :** 2 mars 2010, page 2474